

Table des matières

EDITORIAL

Mais qu'est-ce donc l'AEDE ?	3
La carte de membre AEDE	4

VIE DE L'ASSOCIATION

L'AEDE, mais encore ?	5
Vous auriez pu y être	6
« L'Amérique c'est aussi notre histoire ». Visite le 30 avril à Tour & Taxis	8
Samedi rural : le 7 mai 2011	10
Le Lorraine. Départ le 4 juillet 2011	11

L'AEDE ET LES ECOLES

Institutions européennes : information et ressources pédagogiques	16
---	----

ON A LU, VU, SUIVI POUR VOUS

L'identité nationale, parlons-en !	19
Faire de l'Union Européenne un véritable acteur mondial	20
Entre Paradis et Enfer. Mourir au Moyen Âge	22





COMMUNIQUEZ-NOUS

Votre adresse e-mail
(yves.tinel@aede-el.be)

Vous serez plus vite informés
sur nos activités, sur nos voyages, sur notre B.I., ...

Ce B.I. est disponible sur notre site :

<http://www.aede-el.be/BI/BI.htm>

Si vous souhaitez ne plus recevoir la version papier de notre B.I, prévenez-nous en nous envoyant un e-mail à l'adresse suivante : yves.tinel@aede-el.be.

Vous recevrez un message vous informant de sa parution.



Mais qu'est-ce donc que l'AEDE ?

Mais oui, de temps en temps, il faut retourner aux sources, retrouver les définitions, les objectifs, rappeler le pourquoi, le pour quoi, le comment... ce à quoi je vais m'attacher.

Quand ?

Notre association a été fondée en 1956. Cette année-là, les pourparlers préparatoires au Traité de Rome qui scellera la création de ce qu'on appellera le **Marché commun** battent leur plein. Le Ministre belge des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak y fait merveille avec son panache et son sens belge du compromis. Y participent l'Allemagne, les trois pays du Benelux, la France, l'Italie. Ces six pays avaient fondé en 1951 à Luxembourg la **C.E.C.A** (Communauté économique du charbon et de l'acier) dans une Europe ravagée par la guerre et se relevant péniblement de ses ruines, soutenue par le « plan Marshall ». En mai 1955, en pleine « guerre froide », réunis à Messine (Sicile), les ministres des Affaires étrangères des Six s'étaient mis d'accord pour créer une union économique générale et une union dans le domaine nucléaire.

Les négociations avaient heureusement abouti et, le 25 mars 1957, à **Rome**, étaient signés le **Traité de la C.E.E** (Communauté économique européenne) et celui de l'**Euratom**, les Traités de Rome, actes majeurs de la fondation de l'actuelle Union européenne qui regroupe aujourd'hui 27 États. L'entrée en vigueur fut fixée au 5 janvier 1958.

C'est dans ce contexte qu'en 1956, plus précisément le 8 juillet, à Paris, des enseignants, venant des six pays en train de négocier, se réunissent et fondent l'Association Européenne Des Enseignants, l'AEDE.

Pourquoi ? Besoin de s'unir !

Je me rappelle cette année 1956 : j'étais en classe de « rhétorique ». Notre professeur « titulaire de classe » nous parlait avec enthousiasme de la CECA, des projets en cours, esquissait tous les espoirs qu'on pouvait mettre dans la création de ce « Marché

commun », affichait sur les murs de la classe une carte de la future Europe unie, avec force graphiques explicatifs. Nous étions gagnés par ces sentiments d'espérance et rassurés par la force que cette Europe allait représenter. Dans les six pays fondateurs, des milliers d'enseignants répandaient la même bonne parole. Naissait alors en eux le besoin impérieux de s'unir pour être plus forts, pour se sentir plus forts dans cette tâche immense et passionnante de collaborer à la création de l'Europe, à la naissance d'un sentiment identitaire européen.

Immédiatement ce fut le succès. Les adhérents affluèrent par milliers des six pays fondateurs. Nous sommes actuellement plus de dix mille, venant de tous les pays d'Europe et de la Turquie. Notre association est régie par la loi belge, a son siège à Bruxelles et nos statuts ont été publiés dans le Moniteur belge.

Pour qui ? Nos membres !

L'objectif est clairement exprimé dans les statuts : *tous les enseignants et acteurs du domaine de l'éducation désireux de contribuer résolument à la mise en place de l'Europe à caractère fédéral*. Cela signifie que les parents aussi sont invités à nous rejoindre, de même que toutes les personnes désireuses de contribuer à notre action et participer à nos activités.

Pour quoi ? Nos buts !

Je ne veux pas reprendre ici in extenso les termes un peu trop académiques de nos statuts, mais rappeler essentiellement : nous désirons approfondir la connaissance de tous les mécanismes de la construction européenne dans tous les domaines (politique, social, économique) et susciter des comportements européens communs ; favoriser une prise de conscience des fondements et des points communs de la culture européenne ; apprendre aux adultes et aux jeunes à vivre ensemble dans une société démocratique et multiculturelle ; répandre la notion d'une réelle citoyenneté européenne.

Comment ?

Nos initiatives sont multiples et variées : des cercles d'études et de réflexion, des séminaires, rassemblant des personnes de différents pays de l'Union et hors Union.

Nous donnons aux enseignants désireux de s'investir la possibilité de participer à l'élaboration de dossiers et d'outils pédagogiques, par exemple de 2002 à 2005, un module sur « l'Éducation relative à l'Environnement », plus proche de nous « Regards croisés sur la guerre 1914-1918 », et d'autres encore, disponibles sur notre site www.aede-el.be. Lisez plus bas dans ce bulletin, l'article de Thérèse Jamin : « Vous auriez pu y être » ! Tous ces outils ont été créés dans le seul but de soutenir les enseignants dans leurs tâches pédagogiques.

Nous organisons des voyages dont le seul objectif est de découvrir les richesses artistiques et culturelles des pays de l'Europe, par exemple, récemment, Berlin, Madrid, la Bulgarie, sans oublier notre pays (voir plus loin).

Nous proposons à tous les enseignants des dossiers, par exemple, sur la « Chute du Mur de Berlin », les Traités de Rome, la première élection du Parlement européen au suffrage universel. Notre bulletin trimestriel tâche de suivre l'actualité européenne de près et comporte des informations utiles sur la vie de l'Union et des pays qui la composent.

Nous confortons nos sentiments européens et décidons de nos activités futures au cours de réunions annuelles des délégués de toutes les sections nationales de l'AEDE et au cours des congrès triennaux qui rassemblent une foule d'adhérents. Ainsi, cette année, nous serons présents au congrès qui se déroulera en Roumanie, à Bucarest et à Constantza du 12 au 15 mai prochain.

Pourquoi adhérer à l'AEDE ?

Pour les mêmes raisons qu'en 1956 ! Pour s'unir, pour être et se sentir plus forts dans la tâche commune à tous les éducateurs, parents, citoyens responsables. Notre association est âgée mais les défis de société sont actuels. Rencontrer les autres, les connaître, connaître leurs modes de vie, leurs institutions, leurs pratiques éducatives, fuir toute forme de repli sur soi en ces périodes de tentation nationaliste. Notre nombre, qui fait notre force, nous donne du crédit auprès des autorités européennes en union avec d'autres associations européennes qui œuvrent dans le même sens que nous. Pour toutes ces raisons, soyez et restez des nôtres !

✍ **Benoît GUILLEAUME,**
Président de l'AEDE-EL.

Dès la réception de votre cotisation, nous vous enverrons une carte de membre personnalisée.

Sur présentation de votre carte de membres et de votre carte d'identité, vous pourrez bénéficier de réductions dans certains musées.

1. Pour les personnes qui ont payé leur cotisation durant ce trimestre:
Vous trouverez votre carte ci-contre.
2. Pour les personnes qui payeront leur cotisation durant le trimestre prochain :
Vous recevrez votre carte dans le prochain numéro.



Nous invitons donc les retardataires à se mettre en ordre.

Attention ! Conservez la même carte chaque année. La mise à jour se fait en collant au verso une indication ad hoc.

L'A.E.D.E., mais encore ?

Rallier l'A.E.D.E., c'est accepter d'inscrire son action pédagogique dans le cadre d'un projet qui dépasse les frontières étriquées de nos écoles, de nos villes et de nos appartenances nationales.

Les frontières géographiques, sans doute, puisqu'il s'agit ici de cette dimension européenne dont parle le décret de juillet 1997 portant sur les « Missions prioritaires de l'école » en son article 9,9°.

Mais plus encore nos frontières mentales dans la mesure où l'A.E.D.E. a toujours voulu résister au sacro-saint principe de subsidiarité qui confine éducation et instruction dans le champ clos des compétences exclusivement nationales !

Comme si former les adultes de demain n'avait rien à voir ni à faire avec une citoyenneté commune ! Comme si l'action pédagogique de tous les jours n'avait rien à voir ni à faire avec cette mobilité érigée en dogme dans les traités européens ! Comme si cette culture que les professeurs sont chargés de transmettre aux jeunes générations n'était pas issue d'un lent et fécond métissage...

Rallier l'A.E.D.E., c'est d'abord rencontrer d'autres passeurs de culture.

Une rencontre où chacune et chacun trouvera ce qu'il est venu chercher et partagera ce qu'il a lui-même trouvé :

- Des informations à propos de l'éducation et de la culture en Europe, des bonnes adresses aussi où il pourra frapper, et, surtout des amis impliqués comme lui dans une même mission et comme lui confrontés aux mêmes préoccupations : c'est en effet d'un réseau qu'il s'agit, qui n'est pas virtuel, parce que nous parlons littéralement d'un « groupe à tâches » invité à participer à des séminaires, à publier... ;

- Des partenaires motivés et donc fiables pour développer avec les élèves des projets communs, sous l'égide ou non de la Commission européenne, comme des échanges culturels et linguistiques, pour participer avec eux à des concours destinés à dépasser les stéréotypes et à créer un sentiment de commune appartenance.

Et ils sont nombreux ces partenaires potentiels issus des sections nationales de l'Association d'autant plus qu'elle a élargi son champ d'action à des territoires qui ne font pas spécifiquement partie de l'Union européenne, comme la Suisse.

Quand on prétend lancer des ponts, entre communautés scolaires et entre enseignants, on ne s'arrête pas en aussi bon chemin !

L'A.E.D.E. travaille en partenariat avec d'autres institutions oeuvrant dans le champ de l'éducation et de la culture, comme le Conseil de l'Europe, le Mouvement européen (dont les objectifs dépassent l'horizon culturel et éducatif) et l'ESHA, association des directeurs d'écoles secondaires.

Ensemble, c'est sûr, on est plus fort pour exercer ce fameux lobbying auprès des institutions européennes, et notamment la Direction Générale chargée des thématiques touchant à l'enseignement.

L'A.E.D.E., c'est tout cela, et bien d'autres choses encore... Pas convaincue, pas convaincu ? Une visite sur les sites s'impose ! Rendez-vous sur :

www.aede.eu

www.aede-el.be

L'Association s'y dévoile, vous invite à participer à ses projets, qui sont nombreux, ou à ceux qu'elle relaie parce qu'ils constituent une plus-value pour le travail pédagogique.

Elle y renvoie aux sites des différentes sections nationales, dont celle de l'enseignement libre en Communauté Française de Belgique...

Bonne visite ... et à bientôt peut-être !

Jean-Luc LEFÈVRE,
Secrétaire A.E.D.E.-E.L.

Vous auriez pu y être...

Depuis de nombreuses années, l'AEDE organise, soutient ou participe à des projets qui, s'ils sont très différents dans leurs thèmes, ont par contre tous en commun d'impliquer des écoles, des professeurs et des classes dans plusieurs pays européens pour constituer une réussite commune incarnée dans un outil utile à tous.

Sciences, étude du milieu, éveil, informatique, français, histoire, sciences humaines, acquisitions de compétences transversales, comme la compréhension, la mémorisation, la lecture... les domaines explorés sont nombreux et si, on ne va pas le cacher, cela demande évidemment un investissement particulier, les retombées en termes de motivation professionnelle (chez l'enseignant comme chez les élèves), les rencontres avec d'autres modes d'éducation et de formation, les participations (toujours prises en charge financièrement) à des échanges dans divers pays apportent bien des satisfactions concrètes.

Le petit digest ci-dessous, résumant les activités lancées depuis le tournant du 3^e millénaire, éveillera peut-être chez vous l'envie d'y participer à l'avenir !

GEDECITE (2001-2005)

De la gestion des déchets à la citoyenneté environnementale.

Ce projet permit la réalisation d'un module de formation destiné à sensibiliser les élèves au recyclage. L'objectif ultime visait à conscientiser et responsabiliser les jeunes pour une gestion informée et participative de leur environnement. La création de ce module fut rendue possible par la collaboration entre différents pays partenaires (Allemagne, France, Espagne, Pays-Bas) soutenue par les compétences techniques de cinq producteurs d'emballages.

<http://www.aede.eu/>

Eureaforma (2002-2005)

Ce projet visait à créer un outil concret c'est-à-dire un module de formation continue à l'éducation environnementale. Mais il voulait aussi éveiller à la citoyenneté responsable et à la nécessité d'envisager les thématiques de l'environnement à l'échelon européen. Enfin par les méthodes utilisées, on encourageait et favorisait la connaissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le domaine choisi fut la gestion de l'eau, comme le développe le site suivant : <http://www.inforef.be/projets/eureaforma/index.htm>

MHM (Multimedia History Memorial) 2005-2007

Ce projet rassembla, dans un programme Comenius, des dizaines de classes de 7 pays européens autour de 10 événements essentiels de l'Histoire contemporaine à privilégier dans l'enseignement. Il fallut rassembler les propositions, différentes selon les sensibilités, comparer, choisir et constituer pour les faits sélectionnés des sources à étudier avec les élèves. Deux années de travail qui se clôturèrent par un Séminaire à Pérouse auquel participa l'AEDE, partenaire pour la Belgique ainsi qu'Inforef, <http://www.inforef.be/pages/projets.php>

Le projet Conaisens (2007)

Ce projet porta sur une pratique pédagogique reconnue efficace, la Gestion Mentale, qui fut analysée et pratiquée à grande échelle pour en dégager les meilleures utilisations comme outil d'apprentissage. <http://www.conaisens.org/>

Climatic, (2005-2007)

Projet de collaboration entre l'enseignement et la recherche, permet la création d'un laboratoire climatique virtuel. Il s'agissait bien sûr d'initier les jeunes à la méthode scientifique mais le projet visa aussi d'autres compétences puisque, par exemple, dans les classes partenaires, on travailla sur la découverte de son milieu proche, analysa une BD et réalisa des activités d'écriture.

<http://climatic.inforef.be/>

Europe 14-18 (2007-2009)

Ce projet jeta des *regards croisés sur la première guerre mondiale*. Module de formation pour les enseignants mais aussi activités concrètes en classes, cette initiative impliqua de nombreux partenaires dans l'évaluation des programmes, des cours, des manuels, dans la constitution d'un répertoire de lieux, de monuments, de musées consacrés à la Grande Guerre. Elle travailla aussi sur les représentations et les traces que ces événements tragiques laissèrent dans les mémoires individuelles et dans la mémoire collective.

http://www.europe14-18.eu/preview_site/langues.html

Signes et sens (2007-2010)

Aborde la compétence essentielle du « savoir lire » pour construire un module de formation. L'intérêt est notamment cette confrontation internationale sur les difficultés rencontrées au quotidien, les méthodes utilisées et les pistes prometteuses. Des partenaires aussi différents que la Belgique, la France, la Roumanie et même la Turquie ont permis de développer un projet original et riche de découvertes.

<http://signesetsens.eu/>

Energ@tic

La création d'un laboratoire virtuel pour éduquer à l'énergie renouvelable est au centre du projet mené entre 2007 et 2010, en Belgique mais aussi en Grèce, Italie, Roumanie et Turquie... <http://labo-energetic.eu/>

Ces Projets ont donné lieu à des Séminaires auxquels les porteurs-membres de l'AEDE ont pu participer, comme d'ailleurs à divers Congrès que ce soit aux Canaries, à Tunis ou bientôt en Roumanie.

Un autre volet de nos activités est la visite d'exposition avec guide spécifiquement recruté pour notre public (récemment Ensor à Ostende ou Cranach à Bruxelles) et l'organisation de voyages pour nos membres : rigoureusement préparés, impeccablement encadrés, toujours riches en informations et en rencontres, ils explorent soit des régions connues sous des angles originaux, soit des terres moins foulées mais toujours passionnantes.

On a ainsi proposé l'Italie (Sicile, Naples), la France (Marseille, Pas de Calais, Angers, l'Allier), la Bulgarie (large circuit), les Pays Baltes, la Croatie, l'Espagne (Madrid), ...

La vie de notre association, c'est donc des séminaires, des projets Comenius et autres travaux d'équipes. Mais c'est aussi des découvertes, des voyages.

Dans notre pays : nos samedis belges (romans ou ruraux) existent depuis plus de 10 ans.

Quant à nos découvertes des pays d'Europe, elles remontent à la création de notre section.

Voyez ci-après nos propositions pour 2011.

*« L'Amérique c'est aussi notre histoire »
Visite le 30 avril à Tour & Taxis*



Les trois siècles de relations entre les USA et l'Europe peuvent se résumer par un " je t'aime, moi non plus". Une histoire passionnée, jamais neutre, que raconte l'exposition présentée par le Musée de l'Europe. Fresques graphiques, productions audiovisuelles, témoignages, objets et œuvres d'art jalonnent le parcours du visiteur et l'entraînent de surprise en surprise. La pièce se joue en trois actes : L'Amérique européenne, L'Amérique américaine, et L'Europe américaine. Une exposition qui met en évidence le socle commun de civilisation que nous partageons des deux côtés de l'Atlantique.

Temps de visite : 1h30 à 2h00

Le Musée de l'Europe présente une vaste exposition sur l'histoire des liens entre l'Europe et les Etats-Unis. L'exposition nous fait redécouvrir le passé d'une relation forte et comprendre le présent.

Il fait noir. Au sol, des croix blanches gravées. A leur pied des écrans où défilent des photos de jeunes américains tombés à Bastogne en 1944. L'image frappe, surtout que le parcours vous invite à déambuler au travers de ce cimetière reconstitué, et des panneaux comparatifs, chiffres à l'appui, montrent les bénéfices qu'ont tirés les Etats-Unis de la seconde guerre mondiale.

Autres images : le Mayflower, son pont, et dans ses entrailles, des géants qui représentent les conquérants du nouveau monde.

Plus loin, deux vieilles portes rouillées ouvrent sur un pont. Au bout, une autre porte, toute en or. Entre les deux, des dizaines de regards, ceux des immigrants venant d'Europe au début du XXe siècle.

Plus léger ensuite, un salon avec une petite télévision qui diffuse des extraits de génériques de feuilletons des années 60 et 70. Des images fortes, des informations choisies sur cette Amérique qui fascine et qui inquiète l'ancienne Europe. Elie Barnavi est l'un des concepteurs scientifiques : *"l'idée de base, c'est de montrer que les deux rives de l'Atlantique se sont faites l'une l'autre, que c'est une civilisation commune malgré tous les malentendus qu'il a pu y avoir et de montrer ce formidable mouvement de va-et-vient entre l'Amérique et l'Europe depuis la fondation de la république américaine. Il ne faut pas oublier que les Etats-Unis sont une création européenne (...) Sans l'Europe, l'Amérique ne serait pas."*

On parcourt aussi un long couloir avec des bustes de philosophes, une façon de rappeler que "les Lumières" ont inspiré la révolution américaine. On évoque aussi l'esclavage, la civilisation amérindienne avec une œuvre contemporaine, "les écarlatines de la mort" de Lalie Douglas qui symbolisent les couvertures reçues par les Indiens en échange de fourrure. Porteurs du virus de la variole, ces "cadeaux" ont transmis la maladie qui décima les populations indiennes.

2500m², 300 objets de la petite et de la grande histoire et tous ces souvenirs qui depuis 1945 construisent notre imaginaire de l'Amérique,

une heure et demi de visite où la scénographie, la mise en scène et les lumières sont essentielles.

On pense bien connaître nos rapports avec les Etats-Unis, on ressort de là avec un nombre incalculable d'informations qui nous questionnent l'Amérique vue d'ici. L'exposition à Tour et Taxis durera jusqu'au 9 mai 2011.

Françoise BARE.



VISITE GUIDEE

SAMEDI 30 AVRIL 2011 à 11h30

MAXIMUM 20 personnes.

LIEU : Tour et Taxis, 86 C avenue du Port-1000 Bruxelles.

ACCES :

- ☐ De la gare du Nord : 15 min à pied ou ligne bus 14 ou 15 – arrêt Tour et Taxis.
- ☐ Métro Yser (20 minutes à pied) ou Ribaucourt (15 min. à pied).
- ☐ Parking pour voitures et autocars.

Etes-vous intéressé(e) ?? Cette visite guidée sera organisée si 15 personnes s'inscrivent. En cas de suppression de la visite, vous serez remboursé.

Si oui versez 16€ (visite guidée + entrée) au compte n° 271-0613851-67 de Rostenne Marie-Thérèse, voie du Vieux Quartier, 7 - 1348 Louvain-la-Neuve **pour le 4 avril au plus tard.**

Samedi rural : le 7 mai 2011

Cette année, notre samedi roman annuel sera remplacé par un samedi rural qui aura lieu **le samedi 7 mai prochain**.

Madame Séverine BALLEUX, licenciée en Histoire de l'Art, sera notre guide pour la journée.

Nous vous donnons ci-après le programme :

09h00 : Départ - gare de Ciney.

1. FURFOOZ

- ☒ Forteresse de Hauterence (III-Vème & Moyen-Age) + Camp romain et ses thermes.
- ☒ Ferme St Hubert - ensemble clôturé des XVIII-XIXème.
- ☒ Habitat dans la rue du Camp romain (ferme de Sûre - ancien siège d'une seigneurie hautaine).



2. VÈVES

- ☒ Château médiéval.

3. WALZIN

- ☒ Moulin.
- ☒ Ruine donjon médiéval.
- ☒ Château XV-XXème.



4. FOY NOTRE DAME en passant par BOISSEILLE

- ☒ Eglise (1624) + calvaire.
- ☒ Habitat.

5. THYNES

- ☒ Ferme du château.
- ☒ Eglise romane St Nicolas et sa crypte.



6. CINEY et les dégâts occasionnés à la Collégiale par la tempête du 14/07/10.



Prix :

20 €/ personne.

Ce prix comprend : les frais de guide ; de transport ; les entrées à Furfooz et à Vèves.

Ce prix ne comprend pas : le repas de midi.

Le repas sera pris au restaurant « Les Belles Gourmandes » à Furfooz.

(Assiette ardennaise + Suprême de volaille + Tarte aux pommes : 24 € - boissons non comprises).

Inscription : Pour le 29 avril.

⇒ Au secrétariat de l'AEDE-EL (Laurence Lizen) :

☎ 083/21 11 16

☎ 083/ 22 05 93

✉ benoit.guilleaume@aede-el.be

⇒ En versant la somme de 20 € avec la mention « Samedi rural 07/05/11 » sur le compte de l'AEDE-EL : 792-5768142-89.

⇒ Merci de préciser si vous prenez le repas.

La LORRAINE

Départ le 4 juillet 2011



La Lorraine bénéficie d'une situation géographique **unique en France**. Sa géologie, sa topographie et son climat permettent une très grande diversité de milieux, enrichis par l'activité de l'homme. La montagne cristalline vosgienne (grès et granites) s'est élevée à l'ère primaire. Au secondaire, les roches sédimentaires déposées (argiles, marnes et calcaires) ont formé le socle principal de la Lorraine de plaine, qui au quaternaire, s'est vue remodelée par glaciations et mouvements tectoniques. Le climat, de type continental à influence océanique, se caractérise par ses écarts de précipitations et de températures.

Elle est la seule région française à partager ses frontières avec trois pays : L'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, et avec trois régions de la métropole : l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Franche-Comté!

La Lorraine est avant tout un ancien duché qui possède un **impressionnant passé historique**, ce qui lui procure des lieux touristiques incontournables.

Autrement appelé le pays des **mirabelles**, elle est une terre de traditions qui englobe d'étonnantes richesses patrimoniales et architecturales, animée par la volonté de pérenniser son **savoir-faire** artisanal (émaux, faïence, cristal, lutherie, ...).

La Lorraine, c'est aussi une terre culturelle variée, avec deux grandes capitales que sont **Metz**, ville glamour et chic, et **Nancy**, ville de lumière marquée par l'histoire unique du Roi Stanislas.

En juillet 2011 l'AEDE organise un voyage à Metz et ses environs. Nous partirons en car le lundi 4 juillet pour revenir le samedi 9 juillet.

Metz est une ville chargée d'histoire. Son destin glorieux et tragique prend ses racines dans les aléas de la conjoncture européenne.

Bossuet, archidiacre de la cathédrale St Etienne n'a-t-il pas dit en 1658 « Il y a longtemps que tu as été enviée, ta situation trop importante t'a presque toujours exposée en proie ».

Nous aurons l'occasion de découvrir le **centre Pompidou-Metz** qui est maintenant le moteur d'une redynamisation de la ville et de sa région. Ce centre Pompidou est porteur de création contemporaine, d'innovation et d'énergie nouvelle et se positionne idéalement au cœur d'un arc nord-est européen ouvert sur le Benelux, l'Allemagne, la Suisse, pays très dynamiques sur le plan de l'art contemporain. Le bâtiment conçu par Shigeru Ban et Jean de Gastines est une formidable machine à exposer, représentatif de l'architecture du XXI^{ème} siècle.

La **cathédrale Saint-Etienne**, joyau de l'architecture religieuse messine, nous séduira par ses vitraux. Arts de la lumière par excellence, ils permettent en la cathédrale d'embrasser une large chronologie, allant de la période médiévale aux créations contemporaines de Chagall.

Les **merveilles de la Cour-d'or**, nom qui nous rappelle celui du palais des rois d'Austrasie, les musées réunissent en un seul lieu la mémoire d'un passé glorieux de Metz. La section Gallo-romaine est particulièrement riche.

Lors de notre voyage nous découvrirons la colline de **Sion-Vaudémont**. C'est un lieu chargé d'histoire. La colline, "butte-témoin" de la côte de Moselle, surplombe le territoire environnant. Cette situation géographique lui a assuré dès la préhistoire un rôle stratégique de tout premier plan. Le culte marial sur la colline de Sion remonterait aux premiers

temps du christianisme lorrain et c'est sous la bannière de la Vierge de Sion que René II, en 1477, combat le Téméraire lors de la bataille de Nancy.

A quelques 2,5 km au sud de Sion a été érigé en 1928 un monument à la mémoire de Maurice Barrès. Mais l'océan a laissé à Sion les traces de ses lys de mer ou encrines, et de leurs étoiles fossilisées à cinq branches, encore abondantes. La colline de Sion-Vaudémont constitue un des rares sites en Europe qui accumule une mémoire archéologique correspondant à plusieurs millénaires de peuplement.

Le château de Pange et ses jardins seront aussi au programme. Dans le site magnifique de la **vallée de la Nied**, à quelques kilomètres de Metz, le château mérite vraiment le détour pour son cadre paysager remarquable.

Il révèle un **ensemble architectural majestueux** en pierre jaune de Jaumont, couvert de toits d'ardoise. Élégance et sobriété des lignes dans un pur style français du XVIII^{ème} siècle.

A l'intérieur, le visiteur découvre un splendide escalier bordé par une rampe en fer forgé et une salle à manger Louis XV.

L'autre trésor de ce site : **son parc et ses jardins**. Le paysagiste Louis Benech a su donner un air contemporain au jardin ancien. S'inspirant des anciens tracés, la promenade permet de découvrir un ensemble de saules et de campanules, des topiaires de buis et d'if, des plantations de graminées et d'iris.

Savez-vous qu'il existe une église appelée « la Sixtine de la Lorraine ». Nous y verrons de magnifiques fresques ! **L'église de Sillegny** est de fait contemporaine de celle de Rome, peinte trente ans plus tôt par Michel-Ange.

Nous ne quitterons pas la Lorraine sans nous rendre à **Scy-Chazelles** qui surplombe la vallée de la Moselle. L'église fortifiée Saint-Quentin est l'une des plus remarquables du pays messin. Cette église abrite la tombe de Robert Schuman et en face se trouve le musée consacré à ce « **père de l'Europe** », installé dans la propriété qu'il acheta en 1924. Sa demeure est simple et austère à l'image de l'homme d'Etat. La visite de ce lieu de mémoire s'impose. La canne et le chapeau sont toujours accrochés au portemanteau de l'entrée.

Le retour vers la Belgique sera planifié par **Avioth**. Ce village situé à l'extrême nord du département de la Meuse et à la croisée de cinq voies antiques reliant Verdun à Trèves, est doté d'une église, élevée au rang de basilique le 17 juillet 1993 sur décision de Rome et classée monument historique depuis 1840. Baptisée plus communément « cathédrale des champs », elle est née d'une chapelle de pèlerinage marial établie au XII^{ème} siècle autour de la statue d'une vierge miraculeuse. A côté de la basilique se trouve la « receveuse », véritable tabernacle de pierre qui servait à recevoir les offrandes des pèlerins.

Voilà chers amis, chères amies, le voyage de 6 jours que je vous propose.

J'espère vous y voir nombreux. Les réservations, en précisant l'ordre des visites, ne pouvant encore être établies totalement, je communiquerai aux inscrits le détail du programme.

Voici ce qui sera au programme :

- ☞ Balade guidée dans la ville de Metz (à pied et car).
- ☞ Le centre Pompidou -Metz (déplacement en car) et moments libres.
- ☞ Visite guidée du château de Pange + Promenade dans les jardins (matinée libre et repas libres à Metz déplacement en car l'après-midi).
- ☞ Journée à Sion-Vaudémont (visites guidées et balade) repas de midi libre et repas du soir compris dans le prix à Metz.
- ☞ Scy-Chazelles : la maison de Robert Schuman-balade dans les jardins. Repas libres (déplacement en car).
- ☞ Les fresques de Sillegny dans la chapelle « Sixtine de la Lorraine » Après-midi libre à Metz. Repas libres (déplacement en car).
- ☞ Visite libre d'Avioth.
- ☞ Les repas du soir des 4 et 8 juillet et un repas dans une brasserie de Metz sont compris dans le prix.
- ☞ Déplacement en car Bruxelles (Arrêt bus à la Gare Centrale-Bruxelles) Louvain-la-Neuve, gare de Namur, Metz-Retour en passant par Avioth, Namur, Louvain-la-Neuve, Bruxelles.
- ☞ Les parkings, carburant, péages.
- ☞ Logement et tous les repas du chauffeur.

- Car à notre disposition suivant le programme définitif.

Ce qui est compris dans le prix en chambre double (Hôtel Novotel***) :

850 € p/p pour un groupe de 15 à 19 personnes.

830 € p/p pour un groupe de 20 à 24 personnes.

800 € p/p pour un groupe de plus de 24 personnes.

(Toutes les chambres d'un Novotel possèdent un lit double et un lit d'appoint). Cet établissement de Metz se trouve à proximité des Musées de la Cour-Or et de la Cathédrale de Metz.

Piscine extérieure et un centre de fitness. Cet établissement inclut l'accès à Internet haut débit, un restaurant, un bar/salon et un café. Les chambres incluent un minibar et un radio-réveil. Les salles de bain sont dotées d'un sèche-cheveux.

Ce qui n'est pas compris dans le prix :

- Ce qui n'est pas indiqué dans le programme ci-dessus.
- Chambre single : 250 €.
- Tous les repas sauf 3 repas.
- Toutes les boissons.
- Les visites et entrées non indiquées dans le programme ci-dessus et les dépenses personnelles.
- Pourboire au chauffeur et pourboire aux guides locaux lors des visites et les pourboires (personnel de l'hôtel et porteurs des bagages).
- Assurances : annulation (à verser éventuellement à l'inscription), assistance (mutuelle, genre Europ-Assistance vol bagages etc...).



Inscription le 4 avril 2011 au plus tard avec :

- un versement de 350€ au compte n°001-3302904-33 Fortis banque
BIC GEBABEBB/IBAN BE79 0013 3029 0433
7 voie du Vieux quartier - 1348 Louvain-la-Neuve.
Eventuellement l'assurance annulation doit être versée à l'inscription ainsi que la chambre single.
- La fiche d'inscription dûment remplie envoyée pour cette date à :
Marie-Thérèse Rostenne - 7 Voie du Vieux Quartier - 1348 Louvain-la-Neuve ;
ainsi que la photocopie de la carte d'identité DECOUPEE AU FORMAT DE CELLE-CI. Visitez le site de l'association pour plus de détails de ce voyage ou le bulletin de l'association. : www.aede-el.be.

Partagez ce projet de voyage avec vos amis et connaissances. Ils sont les bienvenus.

Bien cordialement.

Marie-Thérèse ROSTENNE.



FICHE D'INSCRIPTION.

Voyage de l'AEDE en Lorraine du 4 juillet au 9 juillet 2011.

Inscription pour le 4 avril 2011 au plus tard (dernière limite !) avec un versement de 350 €, la fiche d'inscription dûment remplie et signée avec éventuellement le montant de l'assurance annulation, le montant pour la chambre single et la photocopie de la carte d'identité valide découpée au format de celle-ci.

Bulletin d'inscription au voyage en Lorraine départ de Bruxelles (gare des bus), arrêt à Louvain-La-Neuve, gare de Namur. Bulletin et documents à renvoyer à Marie-Thérèse Rostenne - 7 voie du vieux Quartier - 1348 Louvain-la-Neuve.

*Un bulletin d'inscription par personne. Les photocopies sont acceptées.

*Les inscriptions seront classées par ordre d'arrivée.

Je m'inscris au voyage en Lorraine et j'envoie avec ma fiche d'inscription, la photocopie de ma carte d'identité ainsi que le versement de 350 € (qui doit être sur le compte le 31 mars) et les suppléments éventuels (chambre Single, assurance annulation).

Madame :

Mademoiselle :

Monsieur :

Rue, Av, Bd, Place : n° bte :

CP : Ville :

Tél : GSM :

E-mail :

Prix de base en chambre double (chaque chambre possède un lit double et un lit d'appoint)

15 à 19 personnes : 850 € - assurance annulation : 38,25 €

20 à 23 personnes : 830 € - assurance annulation : 37,35 €

24 à 26 personnes : 800 € - assurance annulation : 36 €

Supplément chambre single : 250€ En cas de chambre single il faut ajouter 11,25 € aux assurances ci-dessus.

Logement si possible avec 1)

ou 2)

Vérifiez si ces personnes participent au voyage. Si vous vous inscrivez en chambre à partager et que nous ne disposons pas de candidat(e) pour partager votre chambre, nous ne supporterons en aucun cas le supplément pour la chambre SINGLE qui vous incombera par conséquent.

Cochez clairement les cases qui vous conviennent

Type de chambre : double - single

Je prends l'assurance annulation : oui - non

BIEN VOULOIR ECRIRE EN LETTRES CAPITALES - MERCI

NOM : PRENOM :

Date de naissance :

N° de la carte d'identité : date d'expiration :

N° de compte bancaire en cas de remboursement :

BIC : IBAN :

N° de la police d'assurance en cas d'accident ou de maladie :

N° de tel de la compagnie d'assurance:

NOM de la compagnie d'assurance:

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT PENDANT LE VOYAGE (Ecrivez clairement S.V.P.)

NOM :

ADRESSE :

CP : LIEU :

TEL : GSM :

Ce jour, je verse un acompte de 350 € et éventuellement le supplément de la chambre single et/ou de l'assurance annulation au compte n° 001-3302904-33 de A.E.D.E.-EL -
7 voie du Vieux Quartier - 1348 Louvain-la-Neuve.

Je verserai 300 € pour le 1^{er} mai 2011 et le solde du voyage pour le 5 juin 2011 au plus tard.

Je déclare avoir pris connaissance du projet de voyage et je dégage Marie-Thérèse Rostenne et l'Association Européenne des Enseignants de toute responsabilité en cas d'accident ou dommage subi au cours du voyage.

Bien vouloir écrire : « Bon pour accord »
.....

Lieu :

Date :

Signature :



Institutions européennes : information et ressources pédagogiques

Vous trouverez ci-dessous une liste de sites qui peuvent vous être utiles dans toute démarche ou activité concernant l'Europe et, de manière plus générale, le développement de la citoyenneté dans et par l'Ecole¹.

Qu'il s'agisse d'institutions ou d'associations, ces liens sont tous susceptibles de vous apporter des informations, de nourrir votre réflexion ou de soutenir vos projets, même si, bien évidemment, ce n'est qu'un échantillon ciblé de ce que la Toile peut offrir dans ces domaines...

Si vous avez personnellement découvert un site intéressant, n'hésitez pas à nous en communiquer l'adresse; nous serons très heureux de faire partager vos ressources à tous nos lecteurs.

L'UNION EUROPEENNE

Une remarque générale : il arrive que les sites s'ouvrent par défaut en anglais mais il est toujours possible de choisir le français (ou toute autre langue officielle de l'UE) grâce à un menu déroulant.

 Le portail de l'Union européenne :
www.europa.eu

« Le » site à consulter dans une recherche d'information sur l'Europe et ses institutions.

En page d'accueil : l'actualité de l'Union, quatre rubriques (activités, institutions, documents, services), découvrir l'UE, vivre dans l'UE, dialoguer avec l'UE. Quelques exemples des possibilités de navigation offertes à partir de la page d'accueil :

- Rubriques : activités / institutions / documents / services
 - Activités : des affaires institutionnelles aux transports en

¹ Ce recensement fut effectué pour figurer dans la collection "Ressources pédagogiques", Pistes pour l'exploitation du document "Etre et devenir citoyen. Contributions à un devenir citoyen", Communauté française - Agers, sd, pp. 64-66. Publiée une première fois dans le BI de l'AEDE en 2007, cette liste a été vérifiée, actualisée et complétée.

passant par la concurrence, les droits de l'homme ou la sécurité alimentaire, un aperçu des domaines d'activités de l'UE avec, pour chaque sujet traité, un renvoi vers les sites-clés et des références à de la documentation, à la législation et aux textes juridiques.

- Institutions : cette rubrique propose une description du fonctionnement de l'UE (un « guide des institutions à l'usage des citoyens ») et des liens avec les sites des institutions et organes de l'Union.
- Documents : la partie consacrée au droit européen offre notamment l'accès aux textes des différents traités mais aussi à des fiches de synthèse de la législation européenne dans différents domaines. On peut consulter également les documents publics des institutions, ce qui permet de suivre le cheminement d'un dossier ou de reconstituer la procédure décisionnelle.
- Services, plus particulièrement la rubrique statistiques (économiques, démographiques, etc.).

- Découvrir l'UE : l'UE en bref (histoire, traités, chiffres clés, symboles, etc.), apprendre l'UE en jouant, le portail européen de la jeunesse, le coin des lecteurs (brochures, cartes, affiches téléchargeables).
- Vivre dans l'UE (droits, voyager, travailler et étudier).
- Dialoguer avec l'UE : accès au réseau *Europe Direct* et au site du médiateur européen, coordonnées des représentations et bureaux des institutions dans les pays de l'Union.

A signaler en complément le site www.bookshop.europa.eu/ qui permet de télécharger de nombreuses publications de l'UE.

 Le site du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe :
www.ena.lu

Une référence qui propose en ligne quantité de documents (textes, extraits de presse, caricatures, photos, vidéos, cartes, etc.) sur l'histoire de la construction européenne, les institutions et leur fonctionnement. En complément, quelques pistes pédagogiques (manuels et cours en ligne), un lexique et des orientations bibliographiques.

 Le réseau d'information Europe Direct :
http://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm et www.europe-direct.be

Relais d'information mis en place par la Commission, ce réseau met à disposition du public de l'information sur les affaires et politiques européennes mais aussi sur des domaines plus pratiques (démarches à effectuer, organismes compétents).

Le réseau peut être contacté par téléphone et par mail. Des conseils et du matériel d'information peuvent être obtenus dans les bureaux ouverts dans les provinces et en Communauté germanophone.

 Les bureaux d'information de la Commission et du Parlement à Bruxelles

- Représentation de la Commission européenne en Belgique
 Rue Archimède 73
 1000 Bruxelles
 02 295 38 44
http://ec.europa.eu/belgium/welcome/index_fr.htm

* La représentation de la Commission a édité un dossier pédagogique pour le 3^{ème} degré du secondaire intitulé *L'Europe sous la loupe*. Divisé en trois parties (l'origine et la croissance de l'Union Européenne ; qui décide quoi dans l'Union Européenne ; les défis pour le futur), ce dossier propose des ressources documentaires et des propositions d'exercices à réaliser à partir de celles-ci. Le dossier est complété par un « Europaquiz ».

La version papier peut être obtenue à l'adresse ci-dessus. Une version électronique est téléchargeable :
http://ec.europa.eu/belgium/pdf/dossier_fr.pdf

* Les *Matinées de l'Europe* organisées par la représentation de la Commission proposent une conférence générale de présentation des institutions ou des exposés sur des sujets spécifiques en fonction des demandes des enseignants.

Contact et réservations : 02 295 03 28 /
comm-rep-bru@ec.europa.eu

- Infopoint / Bureau d'information du Parlement européen à Bruxelles
 Rue Wiertz 60
 1047 Bruxelles
 02 284 24 29
<http://www.europarl.be/view/fr/index.html>

 Les projets européens

- Le site de l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (Lifelong Learning Program), en particulier pour le sous-programme Comenius (projets multilatéraux, partenariats scolaires, Comenius regio, assistanats et bourses de formation continue) :
<http://www.aef-europe.be/>
<http://www.cfwb.be/index.php?id=388>

Voir également :

http://ec.europa.eu/education/index_fr.htm

Dans le département de la direction générale, on peut s'abonner gratuitement à la newsletter

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/index_fr.htm

- L'action e Twinning :
<http://www.etwinning.net/fr/pub/index.htm>

e Twinning encourage la coopération pédagogique par le biais des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) pour faciliter la création de partenariats scolaires à court ou long terme dans n'importe quelle discipline.

Le site e Twinning en Communauté française :

www.enseignement.be/etwinning

- Le site www.enseignement.be de la Communauté française
- Et spécialement

<http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=183> où on trouve de nombreux liens utiles : étudier à l'étranger, échanges scolaires, organismes éducatifs européens.

Organismes et associations

Des organismes et associations proposent des informations et/ou des pistes pédagogiques utilisables en classe :

- L'ISTEPEC (international studies for teacher education to promote european citizenship- site d'organismes de formation d'enseignants qui oeuvrent à l'enracinement de la citoyenneté européenne dans les programmes et les mentalités : <http://www.istepec.eu/>
- Le CNAPD www.cnapd.be : fiches pédagogiques sur le fonctionnement de l'Europe et la politique étrangère et de sécurité.
- Le site du Musée Belvue propose divers outils dont certains concernent l'Europe <http://www.portaldemocratie.org/BE/Lvue/tool.aspx?id=246080&LangType=2060>,
- Espace Citoyen www.espace-citoyen.be : dans la partie *Cit'Info*, on trouvera un dossier sur la construction et les institutions européennes.

- EGMONT - Institut Royal des Relations Internationales met en ligne des pistes pour travailler « Jeunesse et Europe » http://www.egmontinstitute.be/FR/pr og_ecoles.html
- Le Mouvement Européen Belgique www.mouvement-europeen.be organise des week-ends de formation destinés aux jeunes de 16 à 20 ans (informations sur les institutions et visite de lieux).

AUTRES INSTITUTIONS

Le Conseil de l'Europe : www.coe.int/DefaultFR.asp

En collaboration avec la Commission européenne, le Conseil de l'Europe a publié un dossier pédagogique dans sa série « t-kit » : *t-kit 7 : En chantier... La citoyenneté, les jeunes et l'Europe. Réflexions et exercices au sujet du concept d'évolution de la citoyenneté européenne.* Une version française provisoire peut être téléchargée à l'adresse :

http://youth-partnership.coe.int/youth-partnership/publications/T-kits/7/Tkit_7_FR

Philippe PLUMET,
Cellule de coordination pédagogique
Démocratie ou barbarie
Thérèse JAMIN et Jean-Luc LEFEVRE,
AEDE-EL

L'identité nationale, parlons-en !

Les Français ont reçu l'ordre, on le sait, de se rendre en masse dans les préfectures pour se poser, tous au même moment, la même question existentielle : « Qui suis-je ? D'où viens-je ? Où cours-je ? Dans quel état j'erre ? ».

Bide total. C'était prévisible.

Car à la question « Qui sommes-nous ? », que l'on soit Français, Turc ou Belge, il n'y a pas, il n'y a jamais eu, d'autre réponse possible que celle que suggère la mythologie.

Exemple : C'est au VIII^{ème} siècle que l'on entreprit, pour la première fois, de répondre à la question « Qu'est-ce qu'un Français ? ». Comme Virgile, dans *l'Enéide*, avait expliqué que le Romain descendait des compagnons d'Enée, gendre du roi Priam et, accessoirement, fils de Vénus, qui avait fui la ville de Troie en flammes, jusqu'au XII^{ème} siècle la réponse obligatoire, confirmée par tous les clercs, fut celle-ci : Enée ne fut pas le seul à conduire un exode ; un fils du roi Priam, un certain Francion, guida le reste des fuyards, après que la ville eut été conquise par les Grecs, vers Sicambre, situé quelque part en Europe centrale, puis, de là, vers la Gaule qu'ils peuplèrent en s'étant, entre-temps, transformés en « Francs » et dotés d'un roi totalement imaginaire en la personne de Pharamond.

Ainsi, on occultait les Gaulois, peuple vaincu, assujéti, païen, divisé et dépourvu de roi légitime, pour le remplacer par un peuple germanique, épique et vainqueur, uni autour d'un roi dont Clovis qui, lui, s'était fait baptiser, était censé être le descendant direct.

Que Clovis (d'origine belge finalement) fut un fieffé barbare qui s'assura le pouvoir absolu en découpant sa propre parentèle en rondelles à coups de hache, et ne se convertit au catholicisme que pour obtenir le soutien de Rome contre les Wisigoths, chrétiens eux aussi schismatiques, ne rentra évidemment pas en ligne de compte : le mythe arrangeait les aristocrates (effectivement d'origine franque), l'Eglise, la monarchie et les nationalistes. C'était le principal.

Il fallut que la France se trouve de plus en plus souvent confrontée au Saint Empire allemand

ou Habsbourg d'Autriche, pour qu'on ressente la nécessité de s'émanciper d'une souche « germanique » qui faisait désordre. D'où la soudaine redécouverte d'une origine « gauloise » et l'héroïsation a posteriori d'un rebelle – ou résistant – tribal, Vercingétorix qui, en fait, signifie « chef ». Fut occulté à cette occasion le fait que plus nombreux étaient les Gaulois engagés dans l'armée de Jules César que dans celle de Vercingétorix.

Bientôt, une nouvelle théorie vit le jour que popularisa l'historien Augustin Thierry et dont Eugène Sue fit la trame d'un grand roman épique : le « peuple » était d'origine gauloise, donc celte (ou ligure dans le Sud), et la noblesse de sang germanique, si bien que la lutte des classes et le conflit entre républicains et monarchistes, entre la gauche et la droite, n'étaient, en réalité, que l'expression d'une confrontation purement ethnique ! Comme en Suisse ?

Le problème c'est que, ici derrière une simple affirmation tribale passagère, et là derrière un agglomérat hétéroclite de tribus, personne n'a jamais pu répondre clairement à la question : qu'est-ce qu'un Franc et qu'est-ce qu'un Gaulois ?

L'identité française ? En mai 1915, le général Joffre lançait une grande offensive en Artois pour tenter de reconquérir Lens et le bassin minier. Echec total. Les vagues d'assaut se brisent sur une triple ligne de défense allemande. Deux cent mille tués pour rien. Un miracle cependant, un seul : une division du 33^{ème} Corps, en une charge héroïque, irrésistible, drapeau au vent et au cri de « Vive la France ! », franchit tous les obstacles et s'empare de la colline de Vimy qui surplombe la ville de Lens. Qui sont ces héros ? Les premiers qui tombent sous le feu ennemi s'appellent Ben Smail, Ben Faran ou Bellagh Amar. A leurs côtés, que la mitraille allemande va faucher à leur tour, qui trouve-t-on ? Des volontaires américains, espagnols, canadiens, italiens mais aussi et surtout des Tchèques, membres d'associations démocratiques ou progressistes, venus s'engager au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, des mineurs polonais qui, dans un même élan, aspirent à la libération de leur autre patrie et de leur outil de travail, des Russes pour qui la

défense de la République française participe de leur combat contre l'autocratie tsariste. Tombent côte à côte, unis dans le même sacrifice, le brancardier belge Van Mungen, le Grec Théodoraxis, le peintre cubiste tchèque Kupka, le porte-drapeau morave Bezdicek, ou cet escroc polonais au nom imprononçable qui se faisait passer pour un prince. Parmi les survivants, le Suisse Blaise Cendrars qui deviendra le chroniqueur de cette épopée.

C'était cela, ce jour-là, la plus belle France.

Additionnez d'ailleurs l'Italien Lully, l'Allemand Gluck, les Italiens Spontini et Cherubini, le Belge Grétry, les juifs teutons Meyerbeer et surtout Offenbach, le Polonais Chopin, le Suisse Honegger, et vous avez reconstitué le creuset d'où jaillit la grande musique française.

De certains peuples, on peut dire que leur religion, leur spécificité ethnique, leur langue, font leur identité.

A la question « Qu'est-ce qu'un Français ? », hors une Histoire commune, on ne peut quasiment pas répondre et d'est précisément cette impossibilité qui fait notre identité nationale.

Jean-François KAHN,
Journaliste et essayiste français.
« Le soir » - Vendredi 11 décembre 2009.

Faire de l'Union Européenne un véritable acteur mondial

Par Michael Emerson, Rosa Balfour, Tim Corthaut, Jan Wouters, Piotr Maciej Kaczyński et Thomas Renard

La mondialisation, l'émergence des BRIC et la nouvelle multipolarité entraînent des changements fondamentaux au niveau international pour les États de petite et de moyenne dimension qui constituent l'UE. Les diplomaties nationales des vingt-sept États membres gaspillent de précieuses ressources, dans la mesure où elles n'ont qu'une faible, voire aucune chance de peser sur la plupart des affaires du monde. À l'inverse, l'UE, en tant qu'acteur unique, pourrait avoir un réel impact, à condition bien sûr de se comporter comme tel. Les innovations du Traité de Lisbonne, avec les responsabilités élargies du Haut représentant et l'établissement du service européen de l'action extérieure (SEAE), sont intervenues juste à temps. Il s'agit maintenant de trouver comment en faire bon usage.

Nombreux sont aujourd'hui ceux qui disent que le temps est venu, après la longue gestation du Traité de Lisbonne, pour l'UE d'entrer dans la substance de la politique étrangère. Il est évident que les questions concrètes sont pressantes, chaque mois et

même chaque semaine : Cancún, Tunisie... et qui sait quoi la semaine prochaine ?

Trois questions institutionnelles n'ont pas été résolues, si l'UE doit devenir d'ici 2020 ou 2030 un acteur de classe internationale en matière de politique étrangère.

Il s'agit d'abord de clarifier les dispositions du Traité de Lisbonne qui ne sont pas assez explicites sur qui doit, selon les circonstances, représenter l'UE et négocier en son nom : le Haut représentant, la Commission, les délégations ou la présidence tournante du Conseil. En particulier, dans les nombreux domaines de « compétence partagée » entre l'UE et ses États membres, subsiste une large zone grise qui entraîne des formes de concurrence, de tension et même des conflits institutionnels, essentiellement entre la Commission et les États membres au sein du Conseil.

Cette sorte de désordre institutionnel doit s'arrêter. Une forme d'entente ou d'accord

institutionnel doit être trouvée. Ni l'opinion publique européenne ni les partenaires de l'UE ne sont prêts à endurer ces chamailleries et l'Europe ne peut qu'y perdre.

La deuxième question, bien plus importante, concerne le statut de l'UE dans les organisations multilatérales, y compris les Nations-Unies, le FMI et la Banque mondiale, ainsi que d'autres organes et procédures d'exécution des traités multilatéraux. Les États membres sont en général des membres de plein droit de ces organisations, dans lesquels l'UE doit souvent se contenter d'un statut d'observateur. Elle n'est que rarement partie contractante et quelquefois complètement absente en dépit de compétences juridiques réelles. On compte actuellement une grande collection d'institutions où le statut de l'UE n'est pas adapté au niveau de compétences réelles que se États membres lui ont déléguées. Dans un cas important, celui de l'Assemblée générale des Nations-Unies, le Traité de Lisbonne a même eu un effet non intentionnel de retour en arrière : le Traité confère, en fonction du niveau de la réunion, la représentation de l'UE au Président du Conseil européen, au Haut représentant ou à la délégation de l'UE, mais les règles de procédure prévoient que l'UE ne peut s'exprimer comme observateur qu'après les 192 États membres, alors qu'auparavant l'État membre de la présidence tournante s'exprimait bien plus tôt. Ce n'est pas, loin s'en faut, la seule anomalie. La zone euro devrait avoir un siège unique au sein du Conseil d'administration du FMI et l'UE devrait, au moins, bénéficier d'un statut d'observateur au sein du Conseil d'administration de la Banque mondiale. Il y a encore plein d'autres anachronismes, y compris dans des organisations sectorielles relatives au transport aérien ou maritime.

Le troisième dossier est celui de la restructuration de la diplomatie européenne. Les 27 États membres disposent de 3.164 missions diplomatiques, employant 55.441 diplomates. À titre de comparaison, l'UE est en train de lancer son nouveau Service Européen de l'Action Extérieure (SEAE) avec 136 délégations dont 1.643 diplomates. Les trois plus grands corps diplomatiques dans l'UE – l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni – disposent chacun d'environ 12.000 personnes. En moyenne, les États membres dépensent chaque année environ 16 euros par habitant au titre de leur corps diplomatique. Le nouveau SEAE ne coûtera qu'un euro par personne. D'un point de vue opérationnel, on peut envisager un transfert graduel des fonctions vers le SEAE de façon à réduire les duplications et gagner en efficacité. Ces fonctions peuvent concerner la collecte d'informations politiques et économiques, les services consulaires, y compris les visas pour les pays de l'espace Schengen, les opérations humanitaires et de gestion de crises, ainsi que la co-localisation, beaucoup plus économique, de mini-ambassades avec les délégations de l'UE. De nombreuses missions d'États membres dans de petits États partenaires, comme dans des États plus importants sur d'autres continents, peuvent être supprimées. Sur ce plan, la Suède a ouvert la voie en fermant ses ambassades en Slovaquie, Slovénie, au Luxembourg et même en Belgique, où un ambassadeur bilatéral est installé dans la représentation permanente auprès de l'UE.

*Bulletin de l'Agence Europe
sur la PSDC et l'OTAN.
Europe Diplomatie et Défense,
25 janvier 2011 (extraits).*

Entre Paradis et Enfer Mourir au Moyen Âge

*Musée du Cinquantenaire Exposition temporaire Jusqu'au 24/04/2011
Sous le Haut Patronage de Leurs Majestés le Roi et la Reine*

La mort : nul n'y échappe ! Mais la manière dont on l'approche peut varier du tout au tout selon le lieu et l'époque. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui la considèrent comme une fin définitive ; chacun espère qu'elle se fera aussi discrète que possible : on rend son dernier souffle à l'hôpital et les inhumations se font à la périphérie des villes et des villages. Au Moyen Âge, il en allait tout autrement. La mort était alors bien plus présente, surtout, cela va sans dire, en période d'épidémie, de famine ou de guerre. Il était alors d'usage de mourir chez soi, au sein de l'étroit cercle familial et les cimetières s'affichaient en plein cœur du village, autour de l'église. Pour l'homme médiéval, le trépas n'était en rien une fin définitive : au jour du Jugement dernier, les morts allaient sortir de leur tombe et entamer leur vie éternelle, dans nouveau corps sublime ; les bons au Paradis, les mauvais en Enfer, et les médiocres, c'est-à-dire la majorité, allaient patienter sur la montagne du Purgatoire de Dante.

Entre Paradis et Enfer retrace la manière dont la mort était perçue, en Europe du nord-ouest, entre 600 et 1600. Les peintures, sculptures, miniatures et monuments funéraires illustrent les craintes et les attentes de l'homme médiéval, auquel les *memento mori* rappelaient inexorablement le caractère inéluctable de la destinée humaine : « souviens-toi que tu es mortel et regarde-toi régulièrement dans un miroir ».

*Avec la contribution généreuse des Amis des
MRAH*

L'intérêt pour l'histoire de la mort se développe surtout à partir des années '70, en lien avec l'essor de l'histoire des mentalités, car, au travers de la mort, c'est l'homme dans la société que l'on peut cerner avec ses croyances, ses peurs, ses certitudes. Depuis, les études scientifiques se sont enrichies de l'apport de l'archéologie funéraire et de l'histoire de l'art, mais aussi d'autres disciplines comme l'anthropologie et la

sociologie. Ces sciences permettent de mieux comprendre comment l'homme du Moyen Âge vivait la mort au quotidien.

C'est cette approche pluridisciplinaire qui anime l'exposition « *Entre paradis et Enfer* » organisée aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire. À partir de nombreux objets et documents issus de collections publiques et privées, cette exposition retrace 1000 ans d'histoire et de mentalité au travers de la problématique de la mort.

Cette exposition présente beaucoup d'intérêt pour les élèves du secondaire. Elle permet d'étudier le Moyen Âge, d'en comprendre les caractéristiques essentielles, mais aussi d'aborder le thème de la mort, quitte à l'approfondir par l'étude d'autres cultures ou par une réflexion sur sa place dans notre société.

L'exposition est illustrée de nombreux documents iconographiques, d'explications scientifiques et de films archéologiques. En outre, des textes didactiques, spécialement conçus pour les jeunes, ponctuent le parcours. Ils mettent l'accent sur des aspects fondamentaux du Moyen Âge, comme la hiérarchisation de la société, la faible espérance de vie, l'insécurité et la violence, l'omniprésence de la religion... Tous ces thèmes sont mis en lien avec notre société contemporaine afin de faire comprendre combien le Moyen Âge est une période très différente de notre société, même si elle en paraît encore proche pour certains aspects.

Dossier pour les enseignants

Pour aider les enseignants à préparer la visite mais aussi à pouvoir assurer un suivi en classe, le Service éducatif a rassemblé un choix de documents pertinents en lien avec les œuvres exposées. Ce dossier est un outil pour exploiter l'exposition, surtout dans le cadre d'un cours d'histoire, mais aussi pour d'autres matières, comme le français ou les cours philosophiques,

que le thème de la mort pourrait intéresser. Il se compose d'une présentation du contenu de l'exposition, d'explications scientifiques, de documents complémentaires, de propositions de démarches avant, pendant et après la visite de l'exposition, de pistes bibliographiques. Il est destiné à inciter les enseignants à pousser la porte de l'exposition, d'en saisir la richesse, avant d'y ajouter encore d'autres idées...



Entre Paradis et Enfer

L'histoire de la mort n'est pas un sujet anodin. Chaque culture, chaque civilisation lui a donné une importance et un sens qui lui est propre. C'est pourquoi l'exposition débute par une série d'objets issus de différentes cultures et régions du monde. Une planche de momie égyptienne, un lécythe funéraire grec, une tête de Maori ou un *okimono* japonais en forme de squelette se côtoient afin de montrer la grande diversité des attitudes face à la mort. Ces dernières ne peuvent être étudiées dans leur globalité qu'à travers une démarche pluridisciplinaire mêlant l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie mais aussi la sociologie, la théologie et la médecine légale.

Les causes de la mort

Au Moyen Âge, l'espérance de vie dépasse à peine quarante ans : la mort se vit au quotidien. La mortalité est plus importante pour de multiples raisons : les problèmes d'hygiène et de salubrité, la malnutrition et les famines, le manque de soins et les grandes épidémies, comme la peste, et l'insécurité ambiante. Par ailleurs, la mortalité infantile et des femmes en couche est aussi très importante. Tous ces thèmes sont abordés à partir d'objets quotidiens, d'ossements et d'iconographies. Une table de riches et une table de pauvres permettent de comparer le mode de vie des différentes classes sociales,

des mondes ruraux et urbains. Mais l'exposition montre aussi que le Moyen Âge n'est pas uniforme et qu'à côté de moments difficiles, se développent des périodes de croissance économique et de paix, notamment du XI^e au XIII^e siècle : on vit mieux et l'espérance de vie s'améliore.

L'accompagnement des mourants et les rituels funéraires

Au Moyen Âge, la mort est entourée de rituels relatifs au décès, à l'enterrement, au deuil et aux cérémonies de commémoration. Ces rituels montrent l'importance de la religion dans la société médiévale où on est obnubilé par le Jugement dernier. Chacun cherche à bien préparer sa mort et, surtout, gagner sa place au Paradis. Ces rituels sont aussi destinés à renforcer le lien entre l'individu et la communauté. Ils sont révélateurs de la place occupée par le défunt de son vivant : tous ne sont pas traités de la même façon, certains en sont même exclus.

De nombreux objets comme des pyxides, encensoirs ou situles à eau bénite et des documents iconographiques permettent de comprendre ces rituels et les moyens mis en place pour s'assurer du Salut : culte des saints, des reliques, testaments. La reconstitution de tombes mérovingiennes montrant les squelettes entourés des objets funéraires permet également de comprendre l'évolution de ces rites depuis le Haut Moyen Âge et d'évaluer les survivances païennes.

La topographie de la mort

Les cimetières occupent une place très importante dans les villes et villages médiévaux. Mais tous n'y sont pas enterrés : les nobles cherchent souvent une place dans l'église paroissiale ou une abbaye pour être plus proches des prières pour leur Salut. Les inégalités sociales et la hiérarchisation sont présentes jusque dans la mort comme en témoignent les monuments funéraires. Ceux-ci permettent également de discerner une évolution dans l'attitude des hommes face à la mort depuis la période mérovingienne jusqu'au XVI^e siècle. Si le début du Moyen Âge laisse apparaître une attitude plus paisible face à la mort, à partir du XIV^e siècle, elle fait place au macabre et à la peur.

Mais les morts parlent aussi des vivants et l'analyse des dalles funéraires donnent également un aperçu de l'évolution de la mode et de l'armement...

De la mort à la résurrection

La dernière partie de l'exposition s'intéresse davantage à l'évolution du sentiment et de l'attitude des hommes face à la mort. La peur du Jugement dernier, bien présente sur les tympans d'église ou autres objets liturgiques, ne semble pas effrayer outre mesure les hommes et les femmes du début du Moyen Âge. Ils redoutent plutôt une mort solitaire ou accidentelle, sans recours à la religion. À partir du XIVe siècle, suite aux épidémies de peste et à l'évolution de la pensée religieuse, la mort devient une obsession. Les images et objets morbides destinés à rappeler la mort dans le quotidien et à s'y préparer, les danses

macabres, montrent que la vie n'est qu'un intermède avant le Jugement dernier. De nombreuses gravures en témoignent ainsi que divers objets « *Memento mori* » (« souviens-toi que tu vas mourir »). Ils sont revêtus d'un message moralisateur : il faut se rappeler que la vie est brève, que le temps avance inexorablement vers une mort inéluctable, et qu'il faut agir en conséquence.

Avec la Renaissance, par contre, se développe progressivement une image de la mort plus sereine : la vie reprend tout son sens et on pense que la mémoire et la gloire peuvent apporter une certaine forme de victoire sur la mort.

*Conception et textes : Brigitte FOSSION,
guide conférencière au Service culturel des MRAH*

